



# FACTURE VETERINAIRE POUR UN CHAT QUI N'EST PAS A MOI

Par **petermadman**, le **07/12/2014** à **17:40**

Bonjour, j'ai trouvé un chat ( mars 2014 ) sur le bord d de la route qui venait de se faire balayer par une voiture. Je décide de le garder chez moi mais le voyant souffrir je préfère appeler le vétérinaire de garde. ( dimanche 22h)

Avant de m' y rendre je précise que j'ai des revenus modestes et que je voudrai savoir si cela me serait facturé ( dans le mesure ou le chat n'est pas a moi ) Il m'explique que les soins seront offerts si le chat était ammené a mourir mais que je payerais si je voulais récupérer le chat . Le chat à été euthanasié dans la nuit.

aujourd'hui on m'envoie une facture de 70 euros. ( dernière relance ) que je ne peux/veux pas payer car il m'avait garanti que je ne payerais pas. quel est le risque encouru si je ne paye pas cette facture ? l'animal ne m'appartient dois-je regler la facture malgré tout ?

En cas de litige prolongé puis-je leur demander que c'etait bien moi ? ( quelqu'un aurait pu tres bien donner mon nom pour ne pas payer ) puis -je à l'extrême les menacer de procès pour avoir euthansier le chat sans mon accord ecrit ? merci a vous !